Image not found or type unknown

Lettre d huissier de calais

Par **vanes0468**, le **29/01/2014** à **23:28**

Bonsoir j ai besoin d une reponse en attendant que l huissier m envoi la copie du titre exucutoire.je me suis renseigné aupres du tribunal qui m a confirmé qu il y avait bien un titre executoire datant de 2002 mais ayant déménagé a l époque il a etait remis en mairie. Donc je n ai pas le document. Est ce que cela veut dire que je dois quand meme m acquitter de la dette??
Dans l attente merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés